

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 12 juillet 2018 à 19h30

Étaient présents : A BOUTHEMY maire, M BOUVIER, M DELAHAIE, F BUSSON, R BARON, A GENOUEL P GRANDGIRARD, S.JEULAND, F GEFFRAULT,

Étaient absents excusés : Y MARTIN, S NIEZ B DELALANDE, J DROUILLE

Secrétaire de séance : Fernand GEFFRAULT.

Date de la convocation : 8 JUILLET 2018

Date d'affichage du compte rendu : 14 AOUT 2018

1. Approbation du dernier compte rendu du Conseil Municipal

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du précédent conseil municipal et demande s'il y a des questions, en l'absence de remarques, le compte rendu est approuvé.

2. COLUMBARIUM ET CAVURNES

Beaucoup de personnes s'interrogent sur leur sépulture et pensent à l'éventualité de l'incinération. Actuellement, il reste une cave-urne et il n'y a pas de columbarium.

M le maire a rencontré l'entreprise Goupil qui lui a fait des propositions.

Deux modèles en granit sont proposés :



Modèle 10 Cases (Site de Saint Pierre la Cour)
Ossature : Granit Rose de la Clarté
Plaque de fermeture : Granit Noir d'Afrique Clair
Extension de 5 cases supplémentaires possible !



Modèle 6 Cases (Disponible)
Ossature : Granit Rose de la Clarté
Plaque de fermeture : Granit Noir d'Afrique Clair
Modèle de base en 4 Cases avec extension de 2 Cases sur le dessus



...

Devis N° 1806D057 du 21/06/2018			Taux de TVA	Qté	Prix Unitaire HT	Prix Total HT
Projet : Aménagement complémentaire site cinéraire !						
Fourniture et pose d'une cave-urne			20%	1	212,00	212,00
Fourniture et pose d'une dalle en granit Jaune Yellow Sun bouchardé pour ossuaire Dimensions : 1.695 x 0.60 x 0.07 m			20%	1	285,00	285,00
Fourniture et pose d'un columbarium modulable en granit Rose de la Clarté ou du Tarn et trappes de fermeture en Noir d'Afrique (Modèle 10 cases)			20%	1	3 950,00	3 950,00
Fourniture et pose d'un columbarium modulable en granit Rose de la Clarté ou du Tarn et trappes de fermeture en Noir d'Afrique (Modèle 4 cases) Option du Module 4 cases + 2 cases supplémentaires (+ value de 625,00 € HT)			20%	1	2 300,00	2 300,00
Fourniture et pose d'un columbarium en Calcaire Combe Brune et trappes de fermeture en Marbre Marfil Select (Modèle 9 cases)			20%	1	3 880,00	3 880,00
Tx TVA	Montant H.T.	Montant TVA				
20.00%	10 627.00 €	2 125.40 €				

MONTANT TOTAL DU DEVIS HT : 10 627,00 €
TVA : 2 125,40 €
TTC : 12 752,40 €

Une dalle de granit serait placée sur l'ossuaire au pied du calvaire pour le protéger.

Il serait judicieux de penser à une implantation d'un jardin du souvenir.

Un autre devis sera demandé à l'entreprise Guiffault de La Guerche de Bretagne

3. TRAVAUX EN COURS

Voirie des Vallons. Rencontre avec le maître d'œuvre et l'entreprise. Les travaux de voirie, éclairage et espaces verts reprendront en octobre.

Route des Lacs. L'enrobé prévu sur la RD 11 6 au niveau de l'entrée de la rue des vallons ne sera pas fait dans l'immédiat pour permettre le passage des réseaux du prochain lotissement, la question se posera également du raccordement de la prochaine opération au poste de refoulement des eaux usées. De plus, le département a prévu de réaliser le tri-couche sur la route des lacs.

Consultation et rencontre avec les riverains de la rue de la fontaine.

La commission voirie a rencontré les riverains de la rue de la fontaine et de la vigne le 30 juin, les habitants ont fait quelques remarques notamment concernant les ralentisseurs. Ces suggestions ont été transmises à M Letort du cabinet Legendre. Deux chicanes, de part et d'autre de la rue, sont préférées au plateau de ralentissement pour mieux maîtriser la vitesse. La rénovation à l'intérieur du lotissement est souhaitée et sera vue ultérieurement. Revoir le réseau d'eaux pluviales.

L'agence départementale doit se prononcer sur ces demandes, la consultation des entreprises sera donc faite en septembre.

4 FINANCES.

Une subvention de 10 700 euros a été attribuée au titre des amendes de police. Le conseil donne son accord.

Subvention AIAJ.

Françoise Busson présente la demande de l'AIAJ, association intercommunale, chargée de l'accueil des jeunes, faisant part de ses difficultés face à la carence de candidature d'un nouvel animateur. En effet, le précédent animateur, suite à des arrêts de maladie répétés, a été contraint de donner sa démission. Les candidats éventuels privilégient des emplois à temps complet.

La réglementation dans l'encadrement des jeunes est plus stricte.

Proposition : La commune embaucherait un animateur. Le salaire versé viendrait en déduction de la subvention accordée à l'association. L'association gérerait son emploi du temps dans le cadre de l'animation des jeunes. Il pourrait lui être demandé des tâches complémentaires d'animation (bibliothèque, animation près des aînés voire renforcement du personnel communal).

Mr le maire a pris contact avec le centre de gestion et suggère que la personne soit embauchée par les trois communes concernées.

Monsieur le Maire ajoute que la commune de Cornillé n'a pas les moyens financiers pour prendre en charge un recrutement à temps plein qui serait dévolu aux 3 communes qui financent l'association AIAJ. Par ailleurs, il n'est pas certain d'avoir l'accord des maires intéressés.

Actuellement, nous avons 61 jeunes entre 11-17 ans et nous avons un local jeunes à disposition.

On note, en interne, qu'un candidat correspondrait parfaitement au poste demandé. Contact sera pris rapidement avec la personne concernée pour définir de part et d'autre la faisabilité du projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes (art 6574):

SUBVENTIONS VERSEES à l'AIAJ	2018
Fonctionnement de l'accueil de loisirs	10 550.00
Fonctionnement de l'animation jeunesse	12 940.00
TOTAL	23 490.00

Cette somme sera versée par acompte en juillet et octobre.

Subvention voyage scolaire. Une subvention de 15€ par enfant est accordée au titre de la classe de découverte pour 44 élèves soit 660€ au total et 3 élèves pour le voyage scolaire.

Une annulation de réservation du centre culturel du 7 juillet 2018 a été demandée pour raison familiale. Le report de réservation est demandé pour le 6 avril 2019 et est accepté.

QUESTIONS DIVERSES

Renforcement du personnel communal. Un agent est toujours en arrêt maladie. Pour suppléer et pour cause de congés, une personne a été recrutée, deux jours par semaine pendant les mois de juillet et d'août auprès de l'association « le relais pour l'emploi ».

Les parcelles communales à faucher pour le foin seront proposées aux agriculteurs de la commune.

Le projet de chemins de randonnée entre Cornillé et St Aubin avance. Deux tracés de chaque côté de la départementale verront bientôt le jour. Cela permettra de réaliser une boucle de promenade de 5 km. Le projet est mené de concert avec Vitré communauté.

Une famille vivant en caravane est implantée sur la zone artisanale. Cette dérogation avait été accordée jusqu'à la fin de la scolarité, les enfants étant inscrits à l'école. Pour des raisons sanitaires et de sécurité, il n'est pas envisageable que cette situation dure, M le maire prendra contact avec la famille pour trouver une solution.

La séance est levée à 21h30.